

DÉLIBÉRATION N°DL20260118 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 12/06/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 22h30) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY (à partir de 20h) ; Mme Catherine MOIROUD (à partir de 19h30) ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS
Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Gilles GRECO
M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON (à partir de 22h30)
M. Philippe QUOY a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (jusqu'à 20h)
Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h30)
Mme Sylvie REBAUD a donné procuration à Mme Patricia VIALON
M. Julien GIRAUDO a donné procuration à M. Jean MINNAERT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Abila CIPRIANI.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE SAINT-JULIEN EN JAREZ

M. Mathieu VIALLATTE expose ce qui suit :

Le centre social et culturel de Saint-Julien en Jarez anime le quartier à travers ses actions.

Depuis plusieurs années, il s'attache à répondre aux besoins des habitants en termes d'animation hors les murs. Ces actions visent à lutter contre l'isolement, renforcer les liens intergénérationnels et dynamiser le quartier.

A ce titre, le centre social organise par exemple un vide-grenier, depuis l'année dernière.

Cet été , il propose également de nombreuses animations :

« St Julien en mission Planète Verte » (journée sur la thématique du développement durable), un Ciné étoile, et enfin, dans le cadre de l'accueil de loisirs : une kermesse et une fête de fin de saison, deux actions également ouvertes aux parents.

Pour enrichir ce programme estival hors les murs, le centre social propose d'organiser une fête de quartier en septembre. Cet évènement festif, familial et intergénérationnel vise à dynamiser la vie du quartier. Cette initiative répond à une demande récurrente des habitants, qui expriment depuis plusieurs années le souhait de retrouver une manifestation fédératrice, dans l'esprit des grandes fêtes populaires d'autrefois.

Afin de soutenir ce projet, qui s'inscrit dans un quartier en géographie prioritaire (QPV), la commune envisage de répondre favorablement à la demande de subvention du centre social, à hauteur de 1 500 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500€ au profit de l'association « Centre social et culturel de Saint-Julien en Jarez »,
- **d'autoriser** le versement de cette somme au centre social et culturel de Saint-Julien en Jarez,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 24/06/2026



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 042-214202079-20260623-DL20260118-DE

webdelib

Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Abla CIPRIANI

Date de mise en ligne